

DOMAINE DU CHÂTEAU DE MEURSAULT

Nouvelles expressions parcellaires, travail cultural : Beaune est désormais l'un des challenges majeurs du domaine. Et Stéphane Follin-Arbelet ne laisse rien au hasard.

La matinée s'est à peine étirée qu'une lumière blanche écrase déjà l'autoroute A6, séparant les appellations de Savigny et de Beaune. Par-delà les coteaux, Stéphane Follin-Arbelet, directeur du Château de Meursault, hausse la voix pour couvrir le fracas du bitume : "Nous sommes au nord du vignoble beauinois sur notre seule parcelle de chardonnay, Les Blanches Fleurs, soit 83,67 ares à proximité du Clos du Roy. Le 2016, notre premier millésime, a été frappé durement par le gel : nous n'avons produit que 500 bouteilles..." Sourire énigmatique aux lèvres, il enchaîne : "Sur ce millésime, j'aime le profil floral et l'intensité aromatique avec une bouche onctueuse, portée par une belle tension."

Dans le plus pur esprit cistercien, ce Bourguignon ausculte la moindre ouvrée en redéfinissant chaque cuvée. Plus au sud, idéalement placée à mi-coteau entre Les Cent-Vignes et Beaune-Grèves, "la parcelle des Toussaints de 1,43 hectare, plantée en pinot noir dans les années 1960, n'était plus vinifiée en tant que telle depuis vingt ans. Elle donne un vin bien épaulé au velouté élégant et au charnu gourmand." Du sol remonte alors un parfum de terre mouillée à hauteur des Teurons : "Les 53,97 ares plantés en 1967 à flanc de coteau sur un sol caillouteux sont protégés des vents. Les raisins arrivent à maturité plus vite qu'ailleurs, ce qui entraîne une attaque en bouche ronde, un fruit bien charnu et une persistance toute en séduction."

Quelques pas de côté et l'on se retrouve à la cabotte des Fèves, véritable sentinelle de la Côte : "Lorsque je suis arrivé, les 60 ares que nous possédons dans ce lieu-dit entraient dans l'assemblage du Beaune premier cru. On s'aperçoit ici qu'il existe une pente qui s'accroît très fortement." Plus calcaire, car élevé dans le coteau, Beaune-Fèves offre naturellement plus de persistance aromatique et d'intensité de matière que le 1,95 hectare des Cent-Vignes situé juste à côté : "Les deux parcelles ont été plantées ensemble à partir du même appareil végétal. Mais il existe une différence et de ce fait nous vinifions à part ces cuvées depuis le millésime 2016."



**BEAUNE-GRÈVES
PREMIER CRU
LES TROIS JOURNAUX 2015**

« Un nez ouvert sur les fruits noirs tels que la mûre et la cerise, couplé à un boisé bien intégré. Avec sa bouche suave et complexe, il offre une magnifique expression du pinot noir dans un grand millésime. »

Aimant ce contact avec la terre qu'il sent vibrer sous ses pieds, Stéphane Follin-Arbelet s'immobilise devant Beaune-Grèves : "Nous avons près de 2 hectares, dont la moitié bien identifiée depuis 2015 sur Les Trois Journaux. On vinifie donc séparément ce dernier désormais car, sur ce terroir, la situation à mi-coteau se trouve au même niveau que la célèbre Vigne de l'Enfant Jésus. Le sol y est plus graveleux, presque sableux ; cela permet à la vigne de s'enraciner plus profondément et de ne pas souffrir grâce au drainage idéal."

Pour justifier la multiplication des cuvées, une dégustation comparative dans deux verres au galbe bourguignon s'impose : le toucher velouté des Trois Journaux dévoile un tanin exceptionnel, avec plus de soyeux et de persistance dans le bouquet que le Beaune-Grèves, pourtant d'excellente facture. Dans chaque cru, on ressent la volonté de vins plus proches de leur sol : "Nous mettons tout en œuvre pour permettre au vignoble d'être en bio dans les années à venir ; nous sommes au niveau 3 de la Haute Valeur Environnementale (HVE), soit le grade le plus élevé." Stéphane soigne chaque détail cultural : "Le vignoble est maintenant en taille Poussard,

on conserve deux flux de sève de part et d'autre du cep ; on contribue ainsi à une meilleure santé du pied de vigne, indispensable face au dépérissement existant avec le porte-greffe 161-49. En redonnant cette vigueur au cep, il résiste mieux aux différentes maladies."

Cette grande application accompagne la courbe ascendante des premiers crus de Beaune. Ils sont devenus un des challenges majeurs du domaine. Désormais, depuis 2013, de nouvelles expressions parcellaires s'affirment ; elles traduisent les progrès constants enregistrés depuis le rachat du domaine en 2012 par Olivier Halley. Blanches Fleurs, Toussaints, Teurons, Cent-Vignes, Beaune-Fèves, Beaune-Grèves, Beaune-Grèves Les Trois Journaux forcent le respect tout en racontant une histoire intime qui navigue entre argile et calcaire. Dans l'ère des vins fins, ils font entendre leur différence. ➤ DENIS HERVIER



Stéphane
Follin-Arbelet